Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 146 (2001)

Heft: 12

Artikel: Le musée royal de l'armée néerlandaise à Delft

Autor: Schulten, Cornelius

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346207

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le Musée royal de l'armée néerlandaise à Delft

Au XVII^e siècle, les Pays-Bas sont au centre du commerce des armes: Delft, avec ses arsenaux créés dès 1602, était tout indiquée pour évoquer cette mémoire du passé. Mais les Pays-Bas, toujours au cœur de l'histoire de l'Europe, disposent de multiples souvenirs des époques qui ont suivi. C'est ce qui fait du Musée de l'Armée de Delft un des plus riches et des plus remarquables musées militaires d'Europe, mis en valeur par une présentation originale, comme nous le montre Cornelius Schulten, historien renommé, président d'honneur de la Commission internationale d'histoire militaire et ancien directeur du Rijksinstituut voor Dorlogsdocumentatie à Amsterdam.

Cornelius Schulten

Delft dont la vue a été immortalisée par le peintre Johannes Vermeer est une ville historique aux grands attraits touristiques. Ses canaux et maisons du XVI^e et du XVII^e siècles rappellent le passé de la Hollande. C'est la ville où Guillaume le Taciturne a été assassiné en 1584 et où le grand juriste Hugo Grotius est né (1583).

Au centre, à une distance de cinq minutes à pied de la gare, se trouve le Musée de l'armée néerlandaise, dit «Het Konink-

Données pratiques

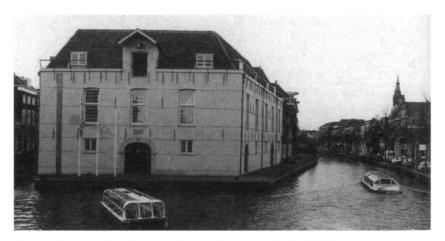
Koninklijk Nederlands Leger en Wapenmuseum «Generaal Hoefer».

Korte Geer 1, 2611 CA Delft

Tél. 31 152 150 500

Fax: 31 152 150 544

Horaires: ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 15 heures. Le dimanche de 13 heures à 17 heures.



Vue générale du Musée: le vieil arsenal de 1602 et les bateauxmouches de Delft. (Photo: Musée de Delft)

lijk Nederlands leger – en Wapenmuseum Generaal Hoefer».

Le Musée a été installé dans des bâtiments qui datent du XVIIIe et du XVIIIe siècles. La présentation de ses riches collections est remarquable. Par conséquent, ce Musée a trois atouts: un site historique de la plus grande importance, une collection aussi variée que précieuse et une présentation originale.

Les origines de la collection

C'est au XIX° siècle que le jeune officier d'artillerie F.A. Hoefer (1850-1938) commença

à collectionner des objets militaires. Réformé à la suite d'un accident, il est resté dans la réserve et a continué à agrandir sa collection. En 1913, il a créé Musée d'artillerie dans le château de Doorwerth, situé tout près d'Arnhem. Grâce aux dons de personnes privées et du ministère de la Défense nationale, sa collection prit une importance internationale et il n'était nullement étonnant qu'à la demande du ministère, le Musée d'artillerie fut rebaptisé «Musée de l'armée». Plus tard, en 1979, le Musée reçut le titre «royal» par ordonnance royale.

Jusqu'en 1923, Hoefer fut le propriétaire de la collection,

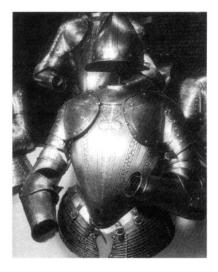


mais à partir de cette année-là, le ministère en exerça le contrôle. Enfin, en 1928, fut créée la fondation «Musée de l'armée». Hoefer lui-même, promu colonel et plus tard général à titre honorifique, céda ses droits à l'Etat et fut membre du bureau.

Les péripéties

Comme le château de Doorwerth convenait mal à l'hébergement d'un musée et était devenu en outre beaucoup troppetit, une grande partie de la collection fut déplacée vers Leyde et exposée dans la Pesthuis (hôpital des pestiférés), construite en 1658.

On était en plein déménagement quand la guerre éclata en mai 1940. Le reste de la collection, qui se trouvait encore à



Armure de la garde municipale d'Amsterdam, fin XVI^e siècle. (Photo Musée de Delft)

Doorwerth, subit des pertes par suite de la bataille d'Arnhem en septembre 1944.

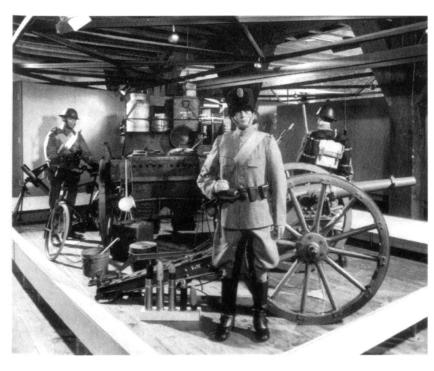
Le Musée ne put ouvrir ses portes au public, à Leyde, qu'en 1956. A Delft, le ministère de la Défense possédait de vieux arsenaux du XVII^e siècle. C'est là que fut disposée une collection d'étude d'armes légères pour permettre aux spécialistes militaires de prendre connaissance de l'évolution de l'armement. Dans les années 1970, fut prise la décision de transférer le Musée de Leyde à Delft. L'inauguration officielle par la reine Béatrix eut lieu en 1986.

Le Musée actuel

L'ensemble comporte trois édifices: l'arsenal de 1602, celui de 1692 et un bâtiment de la Compagnie des Indes orientales, qui date du XVIII^e siècle.

Dans l'arsenal de 1692 se trouvent présentés, en exposition permanente, par ordre chronologique, armes, armures, uniformes, voitures militaires, chars, blindés et pièces d'artillerie, des tableaux et des dioramas. Des vidéos-cabines donnent l'occasion de prendre connaissance de l'histoire militaire. Bien que l'exposition commence à l'époque romaine, c'est à partir du XVIe siècle que l'histoire militaire des Pays-Bas est très bien illustrée. Remarquable est un diorama de figurines d'une unité espagnole de trois tercios.

La collection d'armes à feu portatives est particulièrement riche. Il va sans dire que la Guerre de Quatre-vingts Ans (1568-1648) occupe une place importante, mais les autres périodes cruciales n'ont pas été négligées: la période dite française (1795-1813), la Révolution belge (1830) et la Seconde Guerre mondiale. Les opéra-



Cuisine roulante de 1911, hussard armé d'une carabine de 1895, canon dit «zes veld», encore dans l'armement en 1940. (Photo: Musée de Delft)

RMS № 12 — 2001 45



tions effectuées sous la responsabilité des Nations unies n'ont pas été négligées. Enfin, l'attention est donnée aussi à l'époque coloniale. La salle des drapeaux et des médailles militaires mérite une visite.

L'arsenal de 1602 est consacré à l'exposition des objets de grandes dimensions, telles que les armes secrètes allemandes, le *V-1* et le *V-2*. De plus, ce bâtiment sert à des expositions temporaires qui sont organisées régulièrement.



Une bibliothèque spécialisée de plus de 300000 volumes, est à la disposition des chercheurs et autres personnes intéressées qui peuvent les consulter dans une salle d'études bien équipée.



Matériels en service au profit des Nations unies. (Photo: Musée de Delft)

Chaque année est publié un fascicule de *Armamentaria*, revue largement illustrée et contenant des articles sur les objets du musée.

Le Musée de l'armée de Delft contient la collection la plus importante d'objets militaires concernant l'histoire militaire des Pays-Bas. Cette collection, par sa disposition même, est présentée d'une façon attrayante et pédagogique.

C.S.

A propos de «Thèses Artillerie XXI» («RMS», octobre 2001)

Etant responsable au sein de l'OFARSA/DART de l'intégration des lance-mines dans l'artillerie XXI, je désire corriger ce qui est mentionné dans le paragraphe «Nos propres moyens». Les lance-mines de chars seront vraisemblablement intégrés dans les nouveaux bataillons de grenadiers de chars et serviront d'appui direct au profit des compagnies de combat de ces corps de troupe. Les bataillons de chars n'auront pas de compagnie de lance-mines de chars. Quant aux bataillons d'infanterie mécanisée ils auront leur propre compagnie de lance-mines lourd pour cet appui direct. Momentanément, ils seront encore tractés par des véhicules de type *Duro*. Il est en revanche exact que les groupes d'artillerie continueront à appuyer les corps de troupe blindés (chars ou grenadiers de chars) en appui immédiat par le feu.

Cap Stéphane Morend Equipe de transformation de l'artillerie A XXI